

INSTRUCTIONS DE VOTE IMPORTANTES INCLUSES

QU'ÊTES-VOUS PRÊT À PERDRE ?

À partir du lundi 26 mai 2025, les membres des Services techniques de l'IAM chez Air Canada voteront pour leur avenir. Durant la fin de semaine et avant le début du scrutin, il est crucial que vous et votre famille réfléchissiez sérieusement à la décision qui vous attend.

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER :

1. L'AMFA a-t-elle l'infrastructure nécessaire pour affronter une machine malveillante et bien rodée chez Air Canada ?
2. Pourquoi Air Canada a-t-elle gardé son silence, pour la toute première fois de son histoire, dans ses soumissions au CCRI concernant la division de l'unité de négociation ?
3. L'AMFA dispose-t-elle d'un régime de retraite ?
4. Quel sera l'impact de la perte du régime de retraite de l'IAM sur votre planification de la retraite ?
5. Serai-je traité comme un citoyen de seconde classe avec l'AMFA ?
6. Suis-je en train de laisser de l'argent sur la table dans le fonds fiduciaire commun ?
7. Quel genre de service vais-je recevoir de l'AMFA ?
8. L'AMFA protégera-t-elle mon emploi alors qu'elle a des antécédents en matière de sous-traitance ?

Le vote se fera en ligne. Les électeurs admissibles recevront une lettre par courriel à l'adresse électronique enregistrée auprès de l'employeur, expliquant comment voter et fournissant un numéro d'identification personnel (NIP), requis pour voter. Les électeurs devraient recevoir cette lettre par courriel au plus tard le 26 mai 2025, date de début du vote. Vous pouvez contacter le directeur du scrutin ou un autre représentant du Conseil si vous n'avez pas reçu la lettre au début du vote. Les électeurs pourront voter sans interférence, contrainte ou intimidation d'aucune source. Le vote sera supervisé par un directeur du scrutin nommé par le Conseil.

Il s'agit d'un vote à BULLETIN SECRET, et votre vote est strictement confidentiel.

ÉLECTEURS ADMISSIBLES

Les employés admissibles à voter sont ceux qui font partie de l'unité de négociation suivante, employés par l'employeur au 13 janvier 2025, et qui le sont toujours le jour du vote, tel qu'ordonné par le Conseil canadien des relations industrielles sous le numéro de dossier 038296-C :

“Tous les employés de l'unité commerciale des Services techniques d'Air Canada, à l'exclusion des employés des unités commerciales des Opérations aéroportuaires et de fret, des affaires logistiques et d'approvisionnement, ainsi que tous les postes de gestion.”

Lorsque vous ferez votre choix dans le cadre de ce scrutin secret, votez pour un syndicat ayant fait ses preuves dans la défense de tous les professionnels du transport aérien. **Votez IAM !**

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!

Scannez le code QR pour plus d'informations.



IMPORTANT VOTING INSTRUCTIONS INCLUDED

WHAT ARE YOU WILLING TO LOSE?

Starting on Monday, May 26, 2025, IAM Technical Service Members at Air Canada will be voting for their future. Over the weekend and prior to the vote, it's critical that you and your family are thinking about the decision you are faced with.

SOME THINGS TO CONSIDER

1. Does AMFA have the infrastructure to fight an evil, well-oiled machine in Air Canada?
2. Why did Air Canada, for the first time in history, remain silent on their submissions to the CIRB on splitting the bargaining unit?
3. Does AMFA have a Pension Plan?
4. What affect will losing the IAM Pension Plan have on retirement planning?
5. Am I going to be a second-class citizen at AMFA?
6. Am I leaving money on the table in the shared trust?
7. What kind of service will I get from AMFA?
8. Will AMFA protect my job when they have a history of outsourcing?

The vote will be conducted on the Internet. Eligible voters will receive a letter by email at the email address on file with the employer outlining how to vote and providing a personal identification number (PIN), which is required to cast a vote. Voters should receive this letter by email by May 26, 2025, which is the start date for the vote. You may contact the Returning Officer or other Board contact person if you have not received the letter by email by the commencement of the vote.

Voters will be allowed to vote without interference, restraint, or coercion from any source. The Returning Officer appointed by the Board will be overseeing the vote.
This is a SECRET BALLOT vote, and your vote is strictly confidential.

ELIGIBLE VOTERS

Employees eligible to vote are those in the following bargaining unit, employed by the employer as of January 13, 2025, and who remain so employed on the day of the vote as ordered by the Canadian Industrial Relations Board under file number 038296-C:

"All Air Canada Technical Services Business Unit employees, excluding employees in the Airport & Cargo Operations Business Unit and the Logistics & Supply Business Unit and all management positions."

When making your choice on your secret ballot, vote for a union with a proven track record of fighting for all air transportation professionals. **Vote IAM.**

Don't lose real representation.

Stay in the fight. Stay with the IAM Union!

Scan the QR Code for more info!



WHAT ARE YOU WILLING TO LOSE?

AMFA has a long history of outsourcing maintenance jobs. At United and Northwest, thousands of maintenance jobs were lost due to weak AMFA contract language that let the carriers outsource maintenance work at will. At WestJet here in Canada, AMFA just negotiated a contract that gives WestJet the authority to outsource maintenance work for nearly any reason without any negotiation with the union.



**Switching to AMFA means
jobs being outsourced**

FACT: For 80 Years, Air Canada has been against a split of bargaining units, until they wanted what WestJet now has: weak AMFA Job Security language negotiated at Westjet.

“

Read AMFA's WestJet contract language for yourself:

4-1.03 The Company shall be permitted to contract/subcontract out work that is performed by Employees pursuant to Article 4-1.01 above in the following circumstances:

- a) In order to finalize the acquisition of new aircraft or modifications on such new aircraft.**
- b) In situations where the nature or volume of work associated with a fleet campaign or project would significantly disrupt the regular work performed by Employees or would result in an undesirable fluctuation in employment.**
- c) In the event of an acute staffing shortage at a Base for which the Company is unable to sufficiently and permanently staff qualified Employees to perform the work. Prior to engaging contractors/subcontractors to conduct this work, the manager or their designate will inform the Union of the work that will be contracted/subcontracted out.**
- d) In the event there is an unforeseen increase in the volume of aircraft on ground, such that the performance of the work associated with these aircraft would significantly disrupt the regular work performed by Employees. Prior to engaging contractors/subcontractors to conduct this work, the manager or their designate will inform the Union of the work that will be contracted/subcontracted out.**
- e) To the extent necessary to protect the Company's schedule and operations due to circumstances beyond the Company's control.**

”

If you are NOT an AME m2, E or S license, you will be collateral damage to AMFA's mission statement. If you are in GSE, Building Mtce., non-licensed (CAT 13,) tech writer, planner, communicator, data controller etc. your job can and most likely will be targeted for subcontracting under an AMFA negotiated agreement. For all GSE jobs, AMFA will let those go to the local Ford dealer. Air Canada has tried many times in the past.

**Air Canada can't wait to subcontract your work for less.
AMFA will let them. Just like they did at WestJet!**



WHAT ARE YOU WILLING TO LOSE?

Air Canada Tech Services are faced with choosing between our current representation with IAM Union or AMFA. Switching representation would have Air Canada members lose guarantees we have now.

YOUR PENSION?

Switching to AMFA means Air Canada Tech Ops members hired after 2012 will lose their pensions.



The impact of losing your pension and starting over is devastating to retirement planning. The IAM Multi Employer Pension plan has increased payouts by 50% over the last year. The plan is doing so well that there will be future increases to member payouts.

AMFA supporters saying they will get you into the Defined Benefit Plan is nothing but an empty promise.

Don't let hidden agendas ruin your ability to retire with dignity.

Don't lose real representation.

Stay in the fight. Stay with the IAM Union!
Scan the QR Code for more info!



AIR CANADA TMOS

WHAT ARE YOU WILLING TO LOSE?

Air Canada Tech Services are faced with choosing between our current representation with IAM Union or AMFA. Switching representation would have Air Canada members lose guarantees we have now.

YOUR PENSION?

Switching to AMFA means Air Canada Tech Ops members hired after 2012 will lose their pensions.



The impact of losing your pension and starting over is devastating to retirement planning. The IAM Multi Employer Pension plan has increased payouts by 50% over the last year. The plan is doing so well that there will be future increases to member payouts.

AMFA supporters saying they will get you into the Defined Benefit Plan is nothing but an empty promise.

Don't let hidden agendas ruin your ability to retire with dignity.

Don't lose real representation.

Stay in the fight. Stay with the IAM Union!
Scan the QR Code for more info!





AIR CANADA TMOS

What are you willing to lose?

Air Canada Tech Services are faced with choosing between our current representation with IAM Union or AMFA. Switching representation would have Air Canada members lose guarantees we have now:

YOUR PENSION

IAM has two pension plans for members of Air Canada depending on when you started with the Company. AMFA does not have a multi employer plan and there are ZERO guarantees that AMFA will not give up or be able to maintain the Defined Benefit through negotiations. For those hired prior to 2012, IAM has a 55 + 25 Years of Service pension plan which has the lowest retirement age amongst the other work groups at Air Canada.

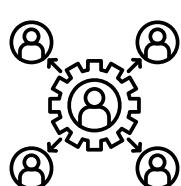
Are you willing to gamble on your retirement?

SHARE TRUST

IAM Union holds more than \$93 million in Air Canada stock from a 2012 agreement with the carrier. The shares are held exclusively by the IAM with the purpose of paying out in lump sums to IAM members at Air Canada. For some members, the lump sum payment would be over \$100,000. **Are you willing to throw that money down the drain?**

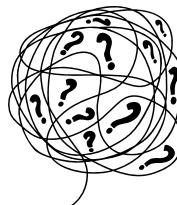
Will AMFA Even Represent You?

OUTSOURCING



AMFA just negotiated a contract with WestJet that allows management to outsource “to the extent necessary to protect the company’s schedule and operations due to circumstances beyond the company’s control.” This gives the company the full authority to outsource your job.

Are you prepared to lose your job to outsourcing?



LACK OF EXPERIENCE

AMFA has NO experience representing members or negotiating contracts with Air Canada while IAM Union has decades of experience with Air Canada and is the largest air transport union in North America. **We will go to the bargaining table in 2026 with thousands of Air Canada workers united, while AMFA will be standing alone with no allies and no experience.**

Don't lose real representation.

Stay in the fight. Stay with the IAM Union!

Scan the QR Code for more info!



Qu'êtes-vous prêt(e) à perdre ?

L'AMFA a une longue histoire de sous-traitance des emplois en maintenance. Chez United et Northwest, des milliers d'emplois en maintenance ont été perdus en raison d'un langage contractuel faible de l'AMFA, qui permettait aux transporteurs de sous-traiter les travaux de maintenance à leur guise. Chez WestJet, ici au Canada, l'AMFA vient de négocier un contrat qui donne à WestJet l'autorité de sous-traiter les travaux de maintenance pour presque n'importe quelle raison, sans aucune négociation avec le syndicat.



Passer à l'AMFA signifie

des emplois sous-traités

FAIT : Depuis 80 ans, Air Canada est contre la division des unités de négociation jusqu'à ce qu'ils virent ce que WestJet a maintenant : un langage de sécurité de l'emploi faible négocié par AMFA chez WestJet.

“

Lisez vous-même le langage du contrat AMFA de WestJet :

4-1.03 La Société est autorisée à sous-traiter des travaux exécutés par des employés conformément à l'article 4-1.01 ci-dessus dans les circonstances suivantes :

- a) Afin de finaliser l'acquisition de nouveaux aéronefs ou la modification de ces nouveaux aéronefs ;**
- b) Lorsque la nature ou le volume de travail associé à une campagne ou à un projet de flotte perturberait considérablement le travail régulier des employés ou entraînerait une fluctuation indésirable de l'emploi ;**
- c) En cas de pénurie aiguë de personnel sur une base où la Société ne serait pas en mesure de recruter suffisamment et de façon permanente des employés qualifiés pour effectuer le travail, avant d'engager des entrepreneurs ou des sous-traitants pour effectuer ces travaux, le gestionnaire ou son représentant désigné informera le Syndicat des travaux qui seront sous-traités.**
- d) En cas d'augmentation imprévue du nombre d'aéronefs au sol, de sorte que l'exécution des travaux associés à ces aéronefs perturberait considérablement le travail régulier des employés. Avant d'engager des entrepreneurs ou des sous-traitants pour effectuer ces travaux, le gestionnaire ou son représentant désigné informera le Syndicat des travaux qui seront sous-traités.**
- e) Dans la mesure nécessaire pour protéger le calendrier et les opérations de la Société en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.**

”

Si vous n'êtes pas titulaire d'une licence AME (Mechanical Engineer) de niveau M2, E ou S, vous porterez atteinte à la mission de l'AMFA. Si vous travaillez dans le domaine de l'ingénierie de vol (GSE), de la construction, sans licence (CAT 13), de la rédaction technique, de la planification, de la communication, du contrôle de données, etc., votre poste peut être, et sera très probablement, sous-traité dans le cadre d'une entente négociée avec l'AMFA. Pour tous les postes de GSE, l'AMFA confiera ces tâches au concessionnaire Ford local. Air Canada a déjà tenté de le faire à plusieurs reprises.

**Air Canada a hâte de sous-traiter votre travail à moindre coût.
AMFA les laissera faire. Tout comme ils l'ont fait chez WestJet !**



Qu'êtes-vous prêt(e) à perdre ?

Les services techniques d'Air Canada sont confrontés à un choix : conserver leur représentation actuelle avec le syndicat de l'IAM ou passer à AMFA. Un changement de représentation ferait perdre aux membres d'Air Canada les garanties dont ils bénéficient actuellement.

VOTRE RETRAITE?

Passer à l'AMFA signifie que les membres des opérations techniques d'Air Canada embauchés après 2012 perdront leur pension.

 L'impact de la perte de votre retraite et de devoir recommencer à zéro est dévastateur pour la planification de la retraite. Le régime de retraite multiemployeurs de l'IAM a augmenté les prestations de 50 % au cours de la dernière année. Le régime se porte tellement bien que d'autres augmentations des prestations des membres sont prévues à l'avenir.

Les partisans de l'AMFA qui disent qu'ils vous feront entrer dans le régime à prestations déterminées ne font que des promesses creuses.

Ne laissez pas des intentions cachées compromettre votre capacité à prendre votre retraite dans la dignité.

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!
Scannez le code QR pour plus d'informations.



TMOS D'AIR CANADA

Qu'êtes-vous prêt(e) à perdre ?

Les services techniques d'Air Canada sont confrontés à un choix : conserver leur représentation actuelle avec le syndicat de l'IAM ou passer à AMFA. Un changement de représentation ferait perdre aux membres d'Air Canada les garanties dont ils bénéficient actuellement.

VOTRE RETRAITE?

Passer à l'AMFA signifie que les membres des opérations techniques d'Air Canada embauchés après 2012 perdront leur pension.

 L'impact de la perte de votre retraite et de devoir recommencer à zéro est dévastateur pour la planification de la retraite. Le régime de retraite multiemployeurs de l'IAM a augmenté les prestations de 50 % au cours de la dernière année. Le régime se porte tellement bien que d'autres augmentations des prestations des membres sont prévues à l'avenir.

Les partisans de l'AMFA qui disent qu'ils vous feront entrer dans le régime à prestations déterminées ne font que des promesses creuses.

Ne laissez pas des intentions cachées compromettre votre capacité à prendre votre retraite dans la dignité.

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!
Scannez le code QR pour plus d'informations.



Qu'êtes-vous prêt·e à perdre ?

Les services techniques d'Air Canada sont confrontés à un choix : conserver leur représentation actuelle avec le syndicat de l'IAM ou passer à AMFA. Un changement de représentation ferait perdre aux membres d'Air Canada les garanties dont ils bénéficient actuellement.

VOTRE RETRAITE

L'IAM offre deux plans de retraite aux membres d'Air Canada, selon leur date d'entrée en fonction. L'AMFA n'offre pas de plan multi-employeur et rien ne garantit qu'elle ne renoncera pas au régime à prestations déterminées ou qu'elle pourra le maintenir par la négociation. Pour les employés embauchés avant 2012, l'IAM offre un régime de retraite de 55 + 25 ans, qui offre l'âge de départ à la retraite le plus bas parmi les autres groupes d'employés d'Air Canada.

Êtes-vous prêt à parier sur votre retraite ?

FIDUCIE D'ACTIONS

Le syndicat de l'IAM détient plus de 93 millions de dollars d'actions d'Air Canada, issues d'une entente conclue en 2012 avec le transporteur. Ces actions sont détenues exclusivement par l'IAM dans le but de verser des sommes forfaitaires à ses membres travaillant pour Air Canada. Pour certains membres, ce paiement forfaitaire pourrait dépasser 100,000 \$. **Êtes-vous prêt à gaspiller cet argent ?**

L'AMFA vous représentera-t-elle ?

SOUS-TRAITANCE

L'AMFA vient de négocier un contrat avec WestJet qui autorise la direction à sous-traiter "dans la mesure nécessaire pour protéger l'horaire et les opérations de l'entreprise en cas de circonstances indépendantes de sa volonté". Cela donne à l'entreprise toute autorité pour sous-traiter votre emploi.

Êtes-vous prêt à perdre votre emploi à cause de la sous-traitance ?



MANQUE D'EXPÉRIENCE

L'AMFA n'a aucune expérience en matière de représentation de membres ni de négociation de contrats avec Air Canada, tandis que le syndicat de l'IAM possède des décennies d'expérience avec Air Canada et est le plus grand syndicat du transport aérien en Amérique du Nord. **Nous nous présenterons à la table de négociation en 2026 avec des milliers de travailleurs et travailleuses d'Air Canada unis, tandis que l'AMFA sera seule, sans alliés ni expérience.**

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!

Scannez le code QR pour plus d'informations.





ALORS QUE LES COÛTS AUGMENTENT, OÙ EST L'AMFA ?

Après des décennies d'échec et de sous-traitance d'emplois aux États-Unis, l'AMFA tente de vendre la même mauvaise représentation au Canada. Elle prétend comprendre nos enjeux. Pourtant, elle ne se donne pas la peine de s'exprimer contre la guerre tarifaire contre le Canada.

L'AMFA a-t-elle publié une seule déclaration publique s'opposant aux tarifs douaniers et à la hausse des coûts pour les travailleurs et travailleuses canadiens ? A-t-elle fait du lobbying contre la guerre commerciale ? L'AMFA sait-elle quels enjeux sont importants pour nous, les travailleurs et travailleuses ?

Si l'AMFA ne défend pas vos intérêts maintenant, le fera-t-elle un jour ?

En revanche, l'IAM a le meilleur langage de protection de l'emploi en matière de sous-traitance. L'IAM a réclamé à plusieurs reprises la fin de tous les tarifs douaniers pour les travailleurs et travailleuses canadiens et a été active sur le plan législatif des deux côtés de la frontière pour défendre les travailleurs contre ces tarifs.

Lors de votre vote confidentiel, choisissez un syndicat qui protège tous les travailleurs et travailleuses.

VOTEZ POUR L'IAM !

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!

Scannez le code QR pour plus d'informations.





WHILE COSTS RISE, WHERE IS AMFA?

After decades of failure and outsourced jobs in the United States, AMFA is trying to sell the same bad representation in Canada. They say they understand our issues. Yet, AMFA can't be bothered to speak up against the tariff war on Canada.

Has AMFA issued a single public statement opposing tariffs and rising costs on Canadian workers? Have they done any lobbying against the trade war? Does AMFA even know what issues are important to us as workers?

If AMFA won't speak up for you now, will they ever?

On the other hand, the IAM has the best job protection language in the industry. The IAM has repeatedly called for an end to all tariffs on Canadian workers, and has been active legislatively on both sides of the border to defend workers from tariffs.

When casting your confidential vote, choose a union that protects all workers.

VOTE IAM!

Don't lose real representation.
Stay in the fight. Stay with the IAM Union!
Scan the QR Code for more info!





WHAT ARE YOU WILLING TO LOSE?

In AMFA's ChatGPT-written release on May 20, 2025, their silence on the Share Trust rang loud and clear.

Like the other Air Canada unions, the IAM was given shares for concessions made in 2012. These shares belong to the IAM. The packages and payouts have been agreed to by all the Air Canada unions, the company, and the Canadian government. We are simply awaiting a final approval from Revenue Canada.

AMFA's silence on the Share Trust is acknowledging that there is nothing they can do.

For those who qualify for a retirement package or payout of the shared trust... Are you willing to flush away up to one year of salary and/or additional payments?

Don't let empty promises take money out of your pocket.

When casting your confidential vote, choose a union that protects all workers – not just specific skill sets.

VOTE IAM!

Don't lose real representation.
Stay in the fight. Stay with the IAM Union!
Scan the QR Code for more info!





Qu'êtes-vous prêt(e) à perdre ?

Dans le communiqué de l'AMFA, rédigé par ChatGPT le 20 mai 2025, son silence sur la fiducie d'actions était clair et net.

Comme les autres syndicats d'Air Canada, l'IAM a reçu des actions en contrepartie des concessions faites en 2012. Ces actions appartiennent à l'IAM. Les indemnités et les paiements ont été convenus par tous les syndicats d'Air Canada, la compagnie et le gouvernement canadien. Nous attendons simplement l'approbation finale de Revenu Canada.

Le silence de l'AMFA sur la fiducie d'actions signifie qu'elle reconnaît qu'elle ne peut rien faire.

Pour ceux qui sont admissibles à une indemnité de retraite ou à un paiement de la fiducie partagée... Êtes-vous prêt à gaspiller jusqu'à une année de salaire et/ou des paiements supplémentaires ?

Ne laissez pas les promesses creuses vous priver d'argent.

Lors de votre vote confidentiel, choisissez un syndicat qui protège tous les travailleurs et travailleuses - non seulement des compétences spécifiques.

VOTEZ POUR L'IAM !

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!
Scannez le code QR pour plus d'informations.





CANADIAN TERRITORY | TERRITOIRE CANADIEN

IAM UNION | IAM LE SYNDICAT

18 Wynford Drive, #310, Toronto, ON
Postal code | Code postal: M3C 3S2

TEL: 416.386.1789

FAX: 416.386.0210

info@iamaw.ca

Dear IAM Member,

As you know, there will be an upcoming certification vote for you to decide whether you will remain an IAM Union member. This vote will take place online so you can vote without fear of reprisal and your vote will remain confidential. I am asking you to consider this: What is AMFA going to do for you?

- Does AMFA have the infrastructure to fight an evil, well-oiled machine in Air Canada?
- Does AMFA have a Pension Plan?
- Am I going to be a second-class citizen at AMFA?
- Am I leaving money on the table?
- Will AMFA protect my job when they have a history of outsourcing?

As we approach an important negotiation period with Air Canada, I'm reaching out to stress the critical importance of standing united under the IAM banner. Our strength as IAM members comes from our unity, collective voice, and shared commitment to supporting one another.

Our upcoming negotiations with Air Canada are a crucial opportunity to secure better wages, benefits, and working conditions for all of our members. The IAM has represented airline employees for decades, and we've built a strong foundation of support and experience in fighting for what's fair. Dividing our membership now could disrupt our momentum and undermine the leverage we need to negotiate effectively.

We are asking that when it comes time to vote – you vote “NO” to AMFA. Let's remain focused and unified so we can face these negotiations with the full strength of our membership behind us. By staying with IAM, you're choosing to protect your future and strengthen our collective voice.

In solidarity,

A handwritten signature in blue ink that reads "David Chartrand".

David Chartrand

IAM Canadian General Vice-President



CANADIAN TERRITORY | TERRITOIRE CANADIEN

IAM UNION | IAM LE SYNDICAT

18 Wynford Drive, #310, Toronto, ON
Postal code | Code postal: M3C 3S2

TEL: 416.386.1789

FAX: 416.386.0210

info@iamaw.ca

Cher.e membre du syndicat de l'IAM,

Comme vous le savez, un vote d'accréditation aura lieu prochainement pour vous permettre de décider si vous souhaitez demeurer membre du syndicat de l'IAM. Ce vote se déroulera en ligne afin que vous puissiez voter en toute confidentialité. Je vous demande de réfléchir à ceci : que fera l'AMFA pour vous ?

- Est-ce que l'AMFA dispose-t-elle de l'infrastructure nécessaire pour lutter contre une machine bien rodée comme Air Canada ?
- L'AMFA a-t-elle un régime de retraite ?
- Est-ce que je vais être un citoyen de seconde zone chez l'AMFA ?
- Est-ce que je suis en train de passer à côté d'un avantage financier ?
- L'AMFA protégera-t-elle mon emploi alors qu'elle a un historique de sous-traitance ?

À l'approche d'une importante période de négociations avec Air Canada, je tiens à vous rappeler l'importance cruciale de rester unis au sein de l'IAM. Notre force en tant que membres de l'AIM réside dans notre unité, notre voix collective et notre engagement commun à nous soutenir mutuellement.

Nos prochaines négociations avec Air Canada constituent une occasion cruciale d'obtenir de meilleurs salaires, avantages sociaux et conditions de travail pour tous nos membres. L'IAM représente les employés du transport aérien depuis des décennies et nous avons bâti une solide base de soutien et d'expérience dans la lutte pour l'équité. Diviser nos membres maintenant pourrait perturber notre élan et miner l'influence dont nous avons besoin pour négocier efficacement.

Nous vous demandons, au moment du vote, de voter « NON » à l'AMFA. Restons concentrés et unis afin d'aborder ces négociations avec toute la force de nos membres. En restant membre de l'IAM, vous choisissez de protéger votre avenir et de renforcer notre voix collective.

En toute solidarité,
David Chartrand

Vice-président général de l'IAM au Canada